



COLLEGE ANDRE MALRAUX – VOREPPE

Desserte en transport public depuis les communes du Pays Voironnais

Communes bénéficiant d'une ligne directe

	N° ligne(s)	Commentaires
LA BUISSE	W	
LA SURE EN CHARTREUSE (POMMIERS LA PLACETTE)	ML31	Retour soir sur ligne T40
VOIRON	W	
VOREPPE	W	
	ML31	Malossane / Docteur Thévenet

Communes disposant d'une solution indirecte

c'est à dire une possibilité de rejoindre l'établissement avec une ligne qui n'est pas dédiée à sa desserte. Le trajet peut demander des correspondances entre lignes / ne pas déposer à l'arrêt le plus proche / ne pas avoir des horaires ajustés

	N° ligne(s)	Commentaires
CHIRENS	T42+W	Dépose à 7h19 à Voiron, correspondance Gare Sud. Retour 18h15
MASSIEU	T42+W	
SAINT BUEIL	T42+W	
SAINT GEOIRE EN VALDAINE	T42+W	
LA SURE EN CHARTREUSE (SAINT JULIEN DE RATZ)	T40	

Pour connaître les arrêts desservis et les horaires de passage de votre ligne:

[www.paysvoironnais.com / transports / les lignes et horaires](http://www.paysvoironnais.com/transport/les_lignes_et_horaires)

Lignes T40 - T42 : www.carisere.auvergnerhonealpes.fr

Voreppe dispose d'une gare TER, des possibilités peuvent exister (gare à proximité du collège) :

www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes



AGENCE MOBILITÉ

www.paysvoironnais.com

4, av. des Frères Tardy - 38500 Voiron
Tél. : 04 76 05 03 47
transport@paysvoironnais.com